

**ENTRE :**

**L'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Loiret**, dont le siège social se situe 15 rue Eugène Vignat à Orléans, et représentée par son Président, Madame Laurence Bellais. Ci-après dénommée **Tourisme Loiret**.

D'UNE PART,

**ET :**

**La ville de Montargis** dont le siège social se situe 6 rue Gambetta – 45200 MONTARGIS, et représentée par son Maire, Monsieur Benoit Digeon.

D'AUTRE PART,

**IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 : OBJECTIF**

Tourisme Loiret et ses partenaires poursuivent un intérêt commun dans le développement de la démarche territoriale identitaire de la « Route de la Rose », initiée par Tourisme Loiret.

Ainsi Tourisme Loiret a souhaité formaliser ses relations partenaires institutionnels dont la **Ville de Montargis** afin de développer et promouvoir la Route de la Rose dans le Loiret et à l'extérieur du Département.

**ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DE TOURISME LOIRET**

Tourisme Loiret s'engage à mettre en œuvre en **2025** différentes actions de communication et de relations publiques dans le cadre de la poursuite de la démarche Route de la Rose et de l'événement la *Route de la Rose en Fête* (7 et 8 juin 2025).

**OUTILS DE PROMOTION**

- Mise à jour et impression de la brochure (15 000 exemplaires)
- Création d'un flyer générique (5 000 exemplaires)
- Achat de chiliennes

## **PRESSE**

- Réalisation d'un Communiqué de Presse
- Relations presse en direct + en lien avec un cabinet de presse parisien avec poursuite de la sensibilisation de la presse nationale et des médias spécialisés (jardins)
- Organisation d'accueils de presse individuels et d'un accueil collectif

## **PUBLICITE**

- Achat d'encarts dans le Parisien : 2 insertions (1/2 page) dans Le Parisien week-end (21 mars et 2 mai)

## **SALONS**

- Salon des Arts du Jardin au Parc Floral de La Source à Orléans les 26 et 27 avril
- Salon Esprit Jardin à Versailles les 26 et 27 avril
- Marché du terroir à Yèvre-le-Châtel le 1<sup>er</sup> mai
- et plus largement promotion de la Route de la rose sur l'ensemble des salons grand public auxquels participe Tourisme Loiret en 2025

## **CAMPAGNE D’AFFICHAGE**

- Campagne d'image dans le métro parisien 40 faces dans les stations sud de Paris durant 2 semaines (14 jours) du 29 avril au 12 mai

Tourisme Loiret s'engage à mentionner le nom de la **Ville de Montargis** sur la brochure et le site dédié ROUTEDELAROSE.fr afin de promouvoir, outre l'affichage, la Route de la Rose.

## **ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE MONTARGIS**

**La Ville de Montargis** s'engage à participer au financement des opérations de communication mentionnées à l'Article 2 à hauteur de **1 600 €** en **2025** au titre de la ville de Montargis.

Elle procédera au versement de cette somme à Tourisme Loiret dès signature de la présente convention par les deux parties.

## **ARTICLE 4 : DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention prendra effet à compter dès la signature par les deux parties. Elle est conclue pour une durée d'une année.

## **ARTICLE 5 : MODALITES DE DENONCIATION DE LA CONVENTION**

L'une ou l'autre partie peut demander par courrier avec préavis de trois mois la dénonciation de cette convention.

## **ARTICLE 6 : MODIFICATION**

Tous les changements qui pourraient intervenir dans l'application de la présente convention donneront lieu à un accord des deux parties.

## **ARTICLE 7 : LITIGES**

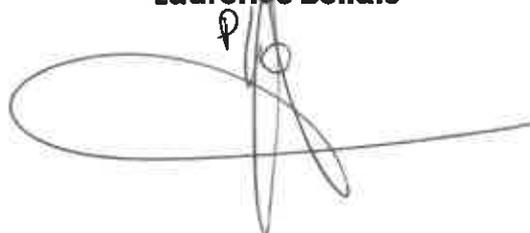
Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend pouvant naître de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention. A défaut, les litiges seront portés devant les tribunaux compétents d'Orléans.

La présente convention est rédigée en DEUX EXEMPLAIRES.

Fait à Orléans,  
Le 03/04/2025

Pour  
**La ville de Montargis**  
Le Maire,  
**Benoit Digeon**

Pour  
**Tourisme Loiret**  
La Présidente,  
**Laurence Bellais**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a horizontal line extending to the right.